

Analyser un accident du travail

Public concerné*

Encadrement de proximité, membres du CSE, CSSCT, Référent SS&CT, Préventeur, ou tout acteur en prévention.

Prérequis :

Les participants doivent avoir suivi au minimum:

- avec succès l'autoformation en ligne «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels»
- avoir suivi la formation «Obtenir des compétences de base en prévention» des caisses de Sécurité Sociale

Objectifs de la formation : comprendre la pluralité de l'accident et la nécessité de l'analyser pour proposer des mesures de prévention

Objectifs pédagogiques :

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, d'exercice d'application et de mises en situation
- Participation interactive des participants (groupes et sous-groupes)

Durée : 2 jours soit 14 heures – Présentiel - Intra

Validation :

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels

Programme

L'analyse d'un accident du travail

- Principes
- Objectifs
- Cadre de la démarche
- Intérêt du travail en groupe pour analyser un Accident du travail

Identifier et recueillir les informations nécessaires à l'analyse

- Formuler les faits
- Organiser le recueil d'informations
- Lister les faits

Organiser les faits pour identifier les causes

- Définir et identifier les causes
- Ordonner les causes: méthode de l'arbre des causes/ITAMaMI, récit...)

Proposer des mesures de prévention

- Objectifs et différents champs de mesures de prévention
- Agir sur les composantes de la situation de travail
- Déterminer et définir les mesures liées à l'organisation des secours

Hiérarchiser les mesures proposées

- Prendre en compte les 9 principes généraux de prévention et le processus d'apparition du dommage par l'approche du risque
- Définir les critères de choix

Etablir un plan d'action et intégrer l'analyse dans la démarche globale de prévention

- Modalités de communication et de traçabilité
- Elargir l'analyse à l'évaluation des risques à priori
- Cadre de la démarche
- Intérêt du travail

Le + de la formation

- + Apprentissage adapté en vue de l'acquisition progressive de la méthode
- + Mise en situation d'un cas avec traitement de la démarche de A à Z

Cette formation fait partie de l'offre nationale de formation à la prévention déclinée par les CARSAT et l'INRS

06.24.47.62.66 / intermedoffice.fr



Cabinet Conseil & Formations aux Entreprises
Sécurité, Santé et Conditions de Travail

*Accessibilité/ PSH : Consultation auprès de l'entreprise sur les salariés à former et plus précisément des PSH (Personnes en Situation de Handicap) en tenant compte des conditions internes à l'entreprise (accès salle de formation, adaptation des moyens de la formation ...).
Intervenant : IPRP - Formateur titulaire de la certification de « Formateur de Référents Santé, Sécurité & Condition de travail »

Inter'MedOffice SAS

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 84260288626 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes S.A.S au capital de 100 euros – R.C.S. Romans 522 022 987 - N° TVA FR93522022987 - RC Pro Métiers du Conseil N° HSXPM310015361 – HISCOX
1129, Chemin du Planés - F-26130 ST RESTITUT ☎ +33(0)9.51.67.67.61 📠 +33(0) 972 15 12 05 contact@intermedoffice.fr

